

BAIL
de logement

FORMULAIRE OBLIGATOIRE DE LA RÉGIE DU LOGEMENT | EN DOUBLE EXEMPLAIRE

A ENTRE LE LOCATEUR (ÉCRIRE LISIBLEMENT)

Nom Marilou Paquin, Steve Vachon
Lapierre
 App. -
 N° Hadley Rue Montréal App. 144E 3PS
 N° Municipalité Code postal
 N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)
 Adresse de courriel

Nom
 N° Rue App.
 Municipalité Code postal
 N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)
 Adresse de courriel
 S'il y a lieu, représenté par:

ET LE LOCATAIRE (ÉCRIRE LISIBLEMENT)

Nom Eric Blackburn
 N° 3630 Evelyn Rue Montreal App. 446 1P3
 N° Municipalité Code postal
 N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)
hercyblack@gmail.com
 Adresse de courriel

Nom
 N° Rue App.
 Municipalité Code postal
 N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)
 Adresse de courriel

Les noms indiqués au bail doivent correspondre à ceux que le locateur et le locataire peuvent légalement utiliser.
 Le terme « locateur » que l'on trouve au Code civil du Québec renvoie généralement au propriétaire de l'immeuble.

B DESCRIPTION ET DESTINATION DU LOGEMENT LOUÉ, DES ACCESSOIRES ET DÉPENDANCES (art. 1892 C.c.Q.)

Adresse 3625 Evelyn N° Verdun Rue Montreal App. 3
 N° Municipalité Code postal H4G 1P4 Nombre de pièces 2 1/2

Le logement est loué à des fins d'habitation seulement. ☒ Oui ☐ Non

Si la case « Non » a été cochée, le logement est loué à des fins mixtes d'habitation et _____, mais pas plus du tiers de la superficie totale ne servira à cette dernière fin (art. 1892 C.c.Q.).
 Préciser (exemples : professionnelle, commerciale)

Le logement est situé dans une unité d'une copropriété divisée. ☐ Oui ☒ Non

☒ Stationnement extérieur Nombre de places 1 Emplacement(s) _____
☐ Stationnement intérieur Nombre de places _____ Emplacement(s) _____
☒ Remise ou espace de rangement Cabanon extérieure #3
 Préciser

Autres accessoires et dépendances

Des meubles sont loués et inclus dans le loyer. ☐ Oui ☒ Non
 Appareils ☐ Laveuse ☐ Commode(s) Nombre _____ Autres _____
☐ Cuisinière ☐ Sécheuse ☐ Canapé(s) Nombre _____
☐ Four à micro-ondes Meubles ☐ Fauteuil(s) Nombre _____
☐ Lave-vaisselle ☐ Table(s) Nombre _____
☐ Réfrigérateur ☐ Chaise(s) Nombre _____

Le locateur et le locataire s'engagent, selon les responsabilités de chacun, à respecter la réglementation relative à la présence et au bon fonctionnement d'un ou des avertisseurs de fumée dans le logement et dans l'immeuble.

NP Initials du locateur 19 02 2019 Initials du locataire E.B. 19 02 19
 Jour Mois Année Jour Mois Année

C DURÉE DU BAIL (art. 1851 C.c.Q.)

BAIL À DURÉE FIXE

Ce bail a une durée de _____
 Préciser le nombre de semaines, de mois ou d'années

Du 01 05 2019 au 30 06 2020
 Jour Mois Année Jour Mois Année

Ni le locateur ni le locataire ne peuvent mettre fin au bail unilatéralement, sauf pour les exceptions prévues à la loi (mentions 5, 9, 23, 24, 45 et 51).
 Ils peuvent cependant y mettre fin de consentement.

BAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE

Ce bail est à durée indéterminée,

commençant le _____
 Jour Mois Année